Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20261002-26_07_120-DE

Mairie de GUEGON

Place du Général de Gaulle
56120

Tél 02 97 22 20 64
Fax 02 97 22 30 63

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal séance du 30/09/2026

Date de la convocation
24/09/2026

L' an 2026, le 30 Septembre à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de GUEGON, régulièrement convoqué , s' est réuni à la Mairie de GUEGON, sous la présidence de Marie-Noëlle AMIOT, Maire

Date d'affichage
24/09/2026

Présents : Mme AMIOT Marie-Noëlle, Maire, Mmes : HAYS Rachel, LE LABOURIER Hélène, MALABOEUF Florence, MARTINET Solange, PEDRONO Rozenn, PERON Carinne, PERRÉ Corinne, ROUSSEAUX Lydia, MM : BRUNEL Philippe, CHARLO Romain, FAUCHEUX Jean-Luc, GUIHUR Damien, GUILLAUME Samuel, HEURTEBIS Bruno, LE COZ Eric

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 18

Absent(s) ayant donné procuration : Mme GABOREL Nadine à Mme AMIOT Marie-Noëlle, M. NOEL Valentin à Mme PERRÉ Corinne
Absent(s) : M. CONNAN Anthony

Secrétaire de séance : M. CHARLO Romain

Réf : 26-07-120

Objet : ADRESSAGE DU LOTISSEMENT LE CLOS DES PRÉS II - DÉNOMINATION D'UNE VOIE

A l'unanimité
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : Oui

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Bruno HEURTEBIS, qui informe les membres présents qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.
La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.
Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles.
Madame le Maire rappelle que par délibération n°01-25-008 du 23 janvier 2025, les lots n°1 à n°38 ont déjà reçu un numéro postal.
Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies, le Conseil municipal décide :

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20261002-26_07_120-DE

de dénommer « rue des Geais » (surnom donné autrefois aux habitants de Guégon) la voie de desserte des 26 lots du lotissement Le Clos des Prés II (tranche 2), partant de la rue de Bisoizon,;
- de numéroter les lots de cette voie comme suit :

Lot n°29 : n° 16 rue des Geais	Lot n°30 : n° 18 rue des Geais	Lot n°31 : n° 20 rue des Geais
Lot n°32 : n°22 rue des Geais	Lot n°33: n°24 rue des Geais	Lot n°34 : n°26 rue des Geais
Lot n°35 : n° 28 rue des Geais	Lot n°36 : n° 30 rue des Geais	Lot n°37 : n° 21 rue des Geais
Lot n°38 : n° 19 rue des Geais	Lot n°39 : n° 17 rue des Geais	Lot n°40 : n° 15 rue des Geais
Lot n°41 : n° 13 rue des Geais	Lot n°42 : n° 11 rue des Geais	Lot n°43 : n° 9 rue des Geais
Lot n°44 : n° 14 rue des Geais	Lot n°45: n° 12 rue des Geais	Lot n°46 : n° 10 rue des Geais
Lot n°47 : n° 8 rue des Geais	Lot n°48 : n° 6 rue des Geais	Lot n°49 : n° 4 rue des Geais
Lot n°50 : n° 2 rue des Geais	Lot n°51: n° 7 rue des Geais	Lot n°52 : n° 5 rue des Geais
Lot n°53: n° 3 rue des Geais	Lot n°54 : n° 1 rue des Geais	

- de dire que la délibération n° 01-25-008 du 23 janvier 2025 est modifiée en conséquence ;
- d'autoriser Madame le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:
Le Maire,
Marie-Noëlle AMIOT

